



SOLIDAIRES finances

SNUI - SNUCCRF - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SUI - SUD INSEE
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

Déclaration liminaire de la FDSU CNAS du 17 avril 2008

Monsieur le Président,

Le CNAS « prospectif » pour lequel nous nous réunissons aujourd'hui, dans sa nouvelle composition issue des dernières élections professionnelles, comporte plusieurs points à l'ordre du jour, dont la programmation budgétaire triennale.

Sans nous réjouir de cette contrainte budgétaire, elle aura au moins le mérite de mettre en débat enfin, dans un CNAS de cette nature, une véritable prospective pour l'action sociale dans nos ministères.

L'exercice est néanmoins difficile dans le contexte politique actuel, où les agents, plus que jamais confrontés aux difficultés financières, s'interrogent sur leur devenir au milieu des turbulences liées aux réformes de toute nature.

Avant son élection, le Président Chirac avait organisé sa campagne sur la réduction de la fracture sociale tandis qu'en 2007, le candidat Sarkozy faisait du pouvoir d'achat l'enjeu essentiel de sa campagne électorale.

Force est de constater qu'à ce jour, l'un et l'autre ont échoué dans leurs ambitions affichées : la fracture sociale n'a fait que se creuser, il suffit malheureusement de regarder le « succès » grandissant des restos du cœur, et même si en apparence les statistiques du chômage s'améliorent, c'est au profit d'emplois précaires et à temps partiel, venant grossir le nombre des travailleurs pauvres.

Et la fonction publique dans son ensemble n'y échappe pas.

Quant au pouvoir d'achat lui-même, il est plus que jamais en berne, et les agents au quotidien en font la douloureuse expérience ; et ce ne sont pas les 0.6% d'augmentation du point d'indice en 2008, péniblement accordés par le Ministre de la Fonction Publique, et la mise en place de cette « usine à gaz » appelée GIPA qui permettront de leur apporter un mieux-vivre.

Or les prix des produits de première nécessité continuent leur ascension, qu'il s'agisse des denrées alimentaires, du coût du logement avec tous ses accessoires, des transports avec la hausse incessante des carburants.

Et quelle réponse le Ministre de la Fonction Publique apporte-t-il à ses agents ?

- D'une part, un projet de loi sur la mobilité, véritable régression sociale et qui, sous un habillage qui se veut attractif, est une véritable attaque au statut des fonctionnaires, et qui préfigure de véritables licenciements, mais sans plan social.
- D'autre part, la révision générale des politiques publiques qui, sous prétexte de rationalisation des coûts et de mutualisation, véhicule son cortège de suppressions d'emplois, de restructurations, au mépris des conditions de vie des agents.

Et c'est bien dans cette perspective que s'inscrit la naissance de la DGFIP à l'issue de la fusion de la DGI et de la DGCP, avec toutes les conséquences qui en découleront pour tous les agents, mais aussi pour le réseau des délégations d'action sociale.

Alors, comment établir des budgets prévisionnels triennaux quand, après bientôt un an d'exercice du gouvernement, le périmètre des ministères n'est toujours pas défini ?

Après la réforme permanente, c'est désormais la « fluctuance » permanente des frontières ministérielles et des missions.

- Quel positionnement de la DGCCRF, qui balance entre le MINEFE et le MEEDAT ?
- Quel positionnement des agents de l'Industrie, ex CCV, qui, après avoir vu disparaître leur ministère de l'Industrie, ne savent toujours pas de qui relèvent à la fois leurs missions et leur gestion ?
- Quel positionnement pour tous les agents des Douanes, qui continuent à s'interroger sur la pérennité de leurs missions et de leur direction, et sur leur éventuel éclatement entre plusieurs ministères ?
- Quel ministre, quel directeur aujourd'hui se prend il à penser qu'au-delà de ces réformes, il y a des femmes et des hommes qui travaillent avec une conscience professionnelle jamais démentie pour accomplir leurs missions de service public ?
- Qui, aujourd'hui, entend ces femmes et ces hommes qui souffrent de leurs conditions de travail, d'une perte de repères, d'une absence totale de reconnaissance ?

Alors, bien évidemment, l'action sociale au sein de nos deux ministères doit être intégralement préservée, dans ses budgets, dans son organisation, dans ses missions, malgré le déséquilibre, en termes d'effectifs du moins, des deux ministères, malgré le déséquilibre créé au sein du Ministère de M. Woerth, par la mise en place de cette méga direction qu'est la DGFIP.

S'agissant des délégations de l'action sociale, nous tenons à rappeler notre attachement au réseau actuel et à son fonctionnement, et c'est un message que nous adressons à M. Parini, qui, Monsieur le Président, vous a précédé dans cette fonction, tout simplement parce que désormais, la majorité des délégués d'une part, et des présidents des CDAS d'autre part, seront issus de cette DGFIP.

Alors contrairement à nos ministres actuels, les agents ont de l'ambition pour leur action sociale.

Je vous le rappelle, cette action sociale que d'autres convoitent, n'est pas le fruit du hasard, elle a été acquise de haute lutte, après plusieurs conflits au Ministère dont celui de 1989 qui fut particulièrement long, difficile et éprouvant.

Cette action sociale, c'est la réponse qui a été donnée aux agents à leurs revendications d'une grille indiciaire plus favorable et de plans de qualifications améliorés.

Alors vous comprendrez qu'aujourd'hui, les agents soient particulièrement vigilants à ce que cette action sociale ne soit pas sacrifiée sur l'autel du libéralisme et de la soi-disant résorption de la dette publique, alors que le gouvernement a fait d'autres choix politiques, comme le bouclier fiscal, par exemple, et aussi en ne luttant pas suffisamment contre la fraude fiscale.

Pour les agents, cette action sociale, c'est une partie de leur dû, et vous comprendrez qu'on ne puisse accepter un gel de 6%, sous prétexte de réserve parlementaire, de tous les budgets d'action sociale. C'est une aberration, même pire, car on pourrait l'analyser comme une baisse indirecte des rémunérations car en effet, un gel de 6% de la subvention à une de nos associations, ça se traduit par une augmentation des tarifs, donc un coût supplémentaire pour les agents.

Alors oui, l'action sociale doit être préservée, mais elle peut aussi faire plus.

Si la restauration collective représente la moitié du budget social, trop peu d'agents en bénéficient réellement, et nous tenons à ce que l'analyse en soit faite.

Dans un contexte de restructuration des services, des modifications de leurs implantations, la restauration est un enjeu social essentiel sur lequel nous reviendrons au cours du débat.

Si l'on nous assène régulièrement des suppressions drastiques d'emplois avec le non remplacement d'un départ à la retraite sur 2, pour autant, le budget d'action sociale ne saurait suivre cette logique comptable, car de nouveaux recrutements, c'est un renouvellement des générations avec des besoins nouveaux en logements, en structures de gardes d'enfants, en vacances loisirs, en restauration.

Des progrès considérables dans tous ces domaines sont à faire, et nous tenons à ce que chaque nouvelle implantation de service intègre une structure de restauration et, partout où c'est possible, des structures de gardes d'enfants.

Le secteur des vacances loisirs est très apprécié des agents mais nous savons les difficultés rencontrées par EPAF, sur les transports par exemple. C'est un vrai problème d'aménagement du territoire et de politique publique qu'il appartient désormais au ministre d'arbitrer.

Mais les agents aspirent aussi à d'autres loisirs, à des vacances dans des pays étrangers, à des séjours linguistiques pour leur enfant dont nous souhaitons aussi débattre. Il nous paraît, en tout état de cause, impératif de veiller à la pérennité des immeubles mis à disposition d'EPAF compte tenu de la politique immobilière actuelle de l'Etat.

Les difficultés liées au pouvoir d'achat, ce sont aussi les difficultés rencontrées par les agents pour la poursuite des études de leurs enfants. Dans ce cadre, des besoins se font de plus en plus sentir s'agissant des logements des étudiants pour lesquels aucune réponse n'est à ce jour apportée.

Quant aux retraités, qui sont de plus en plus nombreux à vivre difficilement, avec des retraites « amincies », en étant confrontés aux accidents de la vie, à la solitude, à la dépendance, ils sont exclus de l'accès aux logements ministériels et des prestations ALPAF ; ils peuvent avoir accès à la restauration administrative, mais à des tarifs plus élevés.

Ils sont quasiment exclus du service social puisqu'il est demandé aux assistants de service social de se préoccuper principalement des actifs.

Mais ils sont en revanche les bienvenus à EPAF, surtout pour occuper les centres de vacances désertés en basse et moyenne saison.

Alors, si notre ministère s'est toujours voulu exemplaire, depuis des années, en termes de suppressions d'emplois et de réformes, nous aimerions aussi qu'il le soit à l'égard de ses pensionnés, en se lançant dans une véritable politique d'accueil des personnes âgées ou dépendantes, pour les aider à vivre le mieux possible leur dernière tranche de vie.

Et dans un tel contexte, le service social prend toute sa place, et il n'est pour nous pas acceptable que notre ministère ne procède pas aux recrutements nécessaires, ne serait-ce que pour remplacer à minima les départs en retraite.

Alors cette ambition sociale, partagée par les agents, peut paraître utopique, mais nous savons qu'il faut semer de l'utopie pour récolter du réel : il en va du progrès d'une société.

Cela étant, en tant que Président du CNAS, nous ne doutons pas que vous saurez bien nous rappeler, le moment venu, les limites du champ des possibles.

Mais c'est là l'essence même d'un dialogue social de qualité, auquel nous sommes particulièrement attachés.